



Mairie de Saulzet-le-Froid

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL

Séance du : 12/04/2024 à 16h00

Lieu : Mairie – Saulzet le Froid

Les membres du Conseil municipal de la Commune de Saulzet le Froid, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 04 avril 2024, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Ordre du jour :

- 1- **Approbation Procès-Verbal du Conseil Municipal du 16 Février 2024**
- 2- **Vote du Compte Financier Unique 2023 : Commune, Assainissement, Eau**
- 3- **Vote des Taux d'Impôts Directs 2024**
- 4- **Vote du Budget Primitif 2024 : Commune, Assainissement, Eau**
- 5- **Questions diverses**

LES PARTICIPANTS	
Présents :	Patrick Pellissier, Gérard Beaudonnat, Jérémy Guittard, Carine Fontaine, Martine Chaumet, Céline Silberberg, Philippe Guittard, Colette Guillot, Ophélie Roux.
Absents représentés :	
Absents non représentés :	Jérôme Pellissier, Carine Gardet
Participants à la réunion :	Bruno

✓ Secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Céline Silberberg est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

1. **Approbation du compte rendu du 16 février 2024 :**

Pour	8
Contre	0
Abstention	0

2. Vote des comptes financiers uniques 2023 : Commune, Assainissement, Eau

M Philippe Guittard arrive en cours de séance, son vote sera pris en compte à partir de maintenant.

- M le Maire Présente au Conseil Municipal le compte administratif de la Commune :

	Dépenses	Recettes	Excédent 2022	Résultat
Fonctionnement	246 385,88	303 102,27	+ 115 514,86	172 231,25
Investissement	54807,99	25896,30	+ 9112,84	-22 798,85

Le résultat en fonctionnement présente un excédent de **172 231,25 €**

Le résultat en investissement présente un déficit de **22 798,85 €**

- M le Maire Présente au Conseil Municipal le compte de gestion de l'assainissement :

	Dépenses	Recettes	Excédent 2022	Résultat
Fonctionnement	8486,93	8957,45	+ 376,20	846,72
Investissement	8555,00	6961,00	+ 20896,26	19 302,26

Le résultat montre en investissement un excédent de **846,72 €**

Le résultat montre en fonctionnement un excédent **19 302,26 €**

- M le Maire Présente au Conseil Municipal le compte de gestion de l'Eau :

	Dépenses	Recettes	Excédent 2022	Résultat
Fonctionnement	33 338,24	43180,62	+ 36 097,30	45 939,58
Investissement	12 153,92	22 717,05	+ 5600,85	16 163,98

Le résultat montre en investissement un excédent de **45 939,58 €**

Le résultat montre en fonctionnement un excédent de **16 163,98 €**

Les Comptes Financiers Uniques (Commune, Assainissement et Eau) sont soumis au vote par le 1^{er} adjoint M Gérard Beudonnat pour approbation :

NB : M le Maire ne vote pas.

Pour	8
Contre	0
Abstention	0

3. Votes des taxes directes locales 2024

M le Maire présente une proposition d'augmentation des taux des impôts directs locaux pour 2024 :

	Taux 2023	Proposition Taux 2024
Taxe Foncière Bâtie	35.45	35.98
Taxe Foncière Non Bâtie	79.35	80.53
Taxe Habitation	9.40	9.54

Cette augmentation induira une variation du produit fiscal de 2009 € au total pour la Commune.

Les taux des impôts directs locaux pour 2024 sont soumis au vote :

Pour	8
Contre	0
Abstention	1

4. Vote des budgets primitifs 2024

- **Budget Primitif Commune**

Budget Primitif		Proposition	N-1	Cumulé N-1	Réalisation N-1
Fonctionnement	Dépenses	419 489,40	386 644,06	387 994,04	245 612,11
	Recettes	419 489,40	363 531,86	367 521,86	280 454,54
Investissement	Dépenses	274 465,85	247 036,06	247 036,06	57 807,99
	Recettes	274 465,85	247 036,06	244 396,06	25 896,30

Le Budget Primitif de la Commune est soumis au vote par M le Maire :

Pour	9
Contre	0
Abstention	0

- **Budget Primitif Eau**

Budget Primitif		Proposition	N-1	Cumulé N-1	Réalisation N-1
Fonctionnement	Dépenses	86 679,58	82 872,30	82 872,30	33 338,34
	Recettes	86 679,58	82 872,30	82 872,30	43 180,62
Investissement	Dépenses	40 476,98	28 317,85	28 317,85	12 153,92
	Recettes	40 476,98	28 317,85	28 317,85	22 717,05

Le Budget Primitif de l'Eau est soumis au vote par M le Maire :

Pour	9
Contre	0
Abstention	0

- **Budget Primitif Assainissement**

Budget Primitif		Proposition	N-1	Cumulé N-1	Réalisation N-1
Fonctionnement	Dépenses	14 101,72	9 789,00	9 789,00	8 486,93
	Recettes	14 101,72	9 789,00	9 789,00	8 957,45
Investissement	Dépenses	52 255,00	41 857,26	41 857,26	8555,00
	Recettes	52 255,00	41 857,26	41 857,26	6961,00

Le Budget Primitif de l'Assainissement est soumis au vote par M le Maire :

Pour	9
Contre	0
Abstention	0

Le prochain Conseil Municipal est prévu le 26 avril 2024